

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I. Offices extraordinaires, annonces et titulaires. — II. Nominations ecclésiastiques. — III. Le mois de saint Joseph. — IV. Reconnaissance. — V. A propos des ordinations. — VI. Apostolat de la Prière. — VII. Neuvaine en l'honneur de saint François-Xavier. — IX. Une dévote. — X. M. Joseph Morin. — XI. Société d'une messe. — XII. A Oka. — XIII. Les curés et les religieux en Amérique. — XIV. Des roses. — XV. Aux Prières. — XVI. Pensées d'album. — XVII. Ordo des fidèles.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Dimanche, le 6.* — A 8 heures, confirmation suivie de la messe.

Lundi, le 7. — A 8 heures, messe pour les écoles par Mgr l'archevêque.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 6, on annonce la solennité anticipée de saint Joseph.

J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Dimanche, le 20 mars. — Solennité anticipée du titulaire de l'Annonciation.

J. S.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

PAR décision de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé J.-P. Desrosiers, desservant à Saint-Alexis ;

M. l'abbé L. Desjardins, vicaire à Lanoraie.

LE MOIS DE SAINT JOSEPH



E mois de mars est consacré à la dévotion à saint Joseph.

A chacun des jours de ce mois, en nous agenouillant aux pieds de l'image du saint Patriarche que nous venons honorer, une douce pensée doit tout d'abord se présenter à notre esprit : c'est qu'à la même heure, toute une grande, une immense famille d'âmes chrétiennes vont chanter, prier, méditer avec nous. Nous serons avec les anges du cloître, qui vont fêter, dans une joie inconnu du monde, le modèle de la vie contemplative, celui que saint François de Sales appelait, dans son gracieux langage, " le grand ami du Bien-Aimé ! " Nous serons avec les familles pieuses, où saint Joseph préside comme au foyer de Nazareth. Nous serons avec tous les bienheureux, qui lui font, auprès de Dieu, une fête éternelle. Nous serons avec la douce Vierge, qui l'honore là-haut comme elle l'honorait ici-bas ; avec Jésus enfin, qui lui dit toujours " Mon Père ! " et lui garde son filial amour. Nous serons donc en belle, grande et bonne compagnie pour offrir au saint Patriarche nos pieux hommages. Soyons heureux et fiers d'unir notre voix à ce beau concert qui va de la terre au ciel.

Commençons donc, avec une piété bien tendre et toute joyeuse, ce mois béni. Faisons à saint Joseph une bonne fête toute de cœur, toute de confiance et d'amour. Ah ! n'en doutons pas, il est bien près de Dieu là-haut, celui qui fut si près de Jésus sur la terre ; il est bien puissant, celui à qui Jésus voulut obéir ; il est aussi bien bon, celui qui fut jugé digne de remplacer le Père des cieux et qui pressa si souvent sur son cœur l'Amour infini. Espérons tout de son patronage ; parlons-lui de l'Eglise, parlons-lui de la patrie, parlons-lui de notre âme, parlons-lui de nos familles et de ceux que nous aimons. C'est un grand cœur qu'on n'importe pas, et ce qu'il protège est bien protégé.

Seulement, quand nous lui dirons : " Montrez-vous notre Père, " écoutons toujours sa douce voix qui nous dira : " Et vous, montrez-vous mes enfants. "

Reconnaissance

Remerciements à saint Antoine de Padoue, pour une grâce obtenue.

Une abonnée.

A PROPOS DES ORDINATIONS

Vocations ecclésiastiques et parents chrétiens

LES vocations sacerdotales ne manquent pas. Dieu les a semées, à tous les points de l'espace, avec une abondance où éclate son amour pour les âmes. Seulement, ces germes divins, il veut qu'on les cherche et qu'on les cultive. Or, à qui incombe ce soin ? Evidemment, avant et par-dessus tout, au père et à la mère. Le père est prêtre à son foyer. Il a grâce d'état pour lire dans l'âme de son fils, et pour le guider dans sa vocation. Et que dire de sa mère ? Qui lira dans l'âme d'un enfant, si ce n'est sa mère ! Supposez-la chrétienne, pleine de foi, ayant ces yeux lumineux du cœur dont parle l'Apôtre ; et, s'il y a un germe de vocation dans l'âme de son fils, croyez-vous qu'elle ne le verra pas ? Elle le verra, même avant lui. Lisez l'histoire des saints prêtres de ce siècle, vous y remarquerez que, presque partout, leurs pères s'ils étaient chrétiens, leurs mères surtout, avaient deviné leur vocation, la savaient avant qu'ils la sussent eux-mêmes, et doucement, délicatement, travaillaient à la faire éclore.

Et comment s'y prenaient-ils ? Souvent sans rien dire, simplement en étant bons, vertueux ; en versant sur l'enfant la chaleur concentrée de deux cœurs chrétiens. C'est ce qu'on trouve dans la vie de Mgr de Quélen, de Mgr de Fraissynous, de Mgr de Chevrus : un foyer si chaud, si pur, si pénétré d'amour divin, que les vocations sacerdotales y éclosent toutes seules, comme ces belles fleurs qui n'ont pas besoin de culture, sous un ciel et dans un climat bénis de Dieu.

Dans ces foyers où naissent si facilement les prêtres, il y a un signe caractéristique. C'est un sentiment profond de la beauté du sacerdoce, de la sainteté et de la dignité sublime du prêtre : « Dès l'âge de sept ans, dit M. Olier, j'avais une telle idée de la sainteté des prêtres, que dans mon pauvre esprit d'enfant les voyant à l'autel, je les croyais ne plus pouvoir vivre que de la vie de Dieu... Je souffrais de les voir tourner la tête, croyant qu'ils eussent tout-à-fait perdu l'usage de la vie, et

qu'ils n'en avaient plus que pour Dieu... Je ne sais qui m'avait imprimé dans l'esprit cette idée de la sainteté des prêtres : *ce pouvait être mon père ou ma mère.* »

Quelquefois cependant, quand la vocation de l'enfant est entrevue, pour la faire éclore, on dit un mot très court, très discret. Plus rarement ce mot vient du père. Cela se voit pourtant. « Cher enfant, dit un père, puisque tu aimes tant aller à l'église, et (avec un doux sourire) puisque tu prêches si bien, tu devrais te faire prêtre. » Deux grosses larmes roulent dans les yeux de l'enfant, qui devient prêtre, missionnaire, martyr. C'est le vénérable Perboyre.

Le plus souvent, ce mot décisif vient de la mère. Elle insinue : « Oh que je serais heureuse, si le bon Dieu t'appelait à lui ! Mais il faut bien savoir sa sainte volonté. — Mais mon père, que dira-t-il ? — Ton père fera ce que je lui demanderai, quand nous saurons bien ce que le bon Dieu veut. »

Agissez ainsi, parlez ainsi, parents chrétiens, et vous n'aurez pas à gémir sur la vie malheureuse d'un fils que le Seigneur appelait à l'honneur du sacerdoce.....

Apostolat de la Prière

OU

LIGUE DU SACRE-CŒUR

*Intention générale du mois de mars 1898, approuvée et
bénie par notre Saint-Père le Pape :*

La dévotion au Crucifix

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS

DIVIN Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que le crucifix reprenne la place qui lui est due sur la poitrine des chrétiens, dans leurs maisons et au bord de leurs chemins. Ainsi soit-il.

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE : Porter le crucifix sur nous et le mettre en évidence dans nos maisons.

NEUVAINÉ

DITE DE LA GRACE

En l'honneur de saint François-Xavier

DU 4 AU 12 MARS

JOUR ANNIVERSAIRE DE SA CANONISATION

Oh ! que c'est un bon et fidèle ami !
Comme il assiste puissamment dans
les difficultés et les perplexités !

Paroles du P. Mastrilli.



EST une promesse miraculeuse de saint François-Xavier, dans une célèbre apparition au Père Marcel Mastrilli, religieux de la Compagnie de Jésus, qui a donné naissance à la neuvaine dite de la Grâce. Depuis près de deux siècles, des faveurs sans nombre en garantissent l'efficacité et autorisent la confiance des fidèles.

Sur la fin de l'année 1633, le vice-roi de Naples donna ordre de décorer magnifiquement une église, dans laquelle il voulait célébrer en grande pompe la fête de l'Immaculée-Conception. Le Père Mastrilli était à surveiller les préparatifs, quand un marteau, du poids de deux livres, lui tomba sur la tête de plus de cent pieds de haut, et le coucha dans son sang. On le releva mortellement blessé. Il fallut bientôt songer aux derniers sacrements ; mais le moribond ne put recevoir que l'extrême-onction. On pleurait déjà le Père Mastrilli comme mort, lorsque tout à coup une sérénité soudaine se répand sur ses traits ; il ouvre les yeux et les porte respectueusement sur un des côtés de son lit ; des mots à demi-voix et accompagnés de larmes, des élans vers une personne qui semblait lui parler, le mouvement de la main appliquant sur sa blessure une relique de la vraie croix, tout fait juger que le malade est l'objet d'une faveur extraordinaire. En effet le Père se redresse, et, levant les yeux et les mains vers le ciel, il s'écrie : *“ Mes Pères, je suis guéri, et c'est à saint François-Xavier que je le dois. ”* A ces mots les assistants dans l'admiration et la reconnaissance récitent un *Te Deum* d'actions de grâces... Cependant le

Père Mastrilli s'était habillé sans peine ; il se prosterna devant l'image de son céleste médecin et y resta longtemps en prières. Après s'être relevé, il raconta lui-même au Père Recteur ce qui venait de lui arriver, ensuite il en écrivit le récit pendant deux heures. Nous en extrayons les détails concernant la neuvaine.

Saint François-Xavier, pour lequel le Père professait une tendre dévotion, lui était apparu, le visage rayonnant de gloire ; il avait enjoint au malade d'appliquer sur sa blessure une relique de la vraie croix, et lui avait fait faire le vœu d'aller au Japon pour y cueillir la palme du martyr ; puis il lui donna plusieurs avis salutaires pour sa sanctification, enfin il lui assura " que tous ceux qui, pendant l'espace de neuf jours, du 4 au 12 mars, imploreraient chaque jour son intercession auprès de Dieu, se confesseraient et communieraient pendant la neuvaine, ressentiraient les effets de son crédit, en obtenant de Dieu tout ce qu'ils demanderaient pour leur salut et pour sa gloire. "

Mastrilli partit bientôt après et, passant par Rome et par Madrid, il raconta lui-même au pape Urbain VIII et au roi d'Espagne Philippe IV, ainsi qu'à toute sa cour, ce grand miracle dont le bruit s'était déjà répandu partout. A peine arrivé au Japon, il y fut arrêté et condamné au tourment de la fosse, qu'il endura pendant quatre jours, après lesquels il eut la tête tranchée. (Voir P. Croiset, *Année chrét.*, mars.)

La neuvaine a été dès lors pratiquée en tous lieux avec une efficacité telle qu'on lui a donné le nom de *Neuvaine de la Grâce*.

" On ne saurait, écrivait un pieux auteur en 1701, raconter en détail toutes les grâces qui ont été obtenues durant cette neuvaine partout où elle a été pratiquée... L'expérience a fait connaître qu'il n'y a nécessité, soit spirituelle soit temporelle, dans laquelle l'on ne puisse et l'on ne doit même espérer une prompte assistance lorsqu'on recourt à ce grand saint, surtout en faisant la Neuvaine de la Grâce. "

La prière suivante est celle-là même que recitait le P. Mastrilli ; elle peut donc être considérée comme la prière propre à la neuvaine.

PRIÈRE À SAINT FRANÇOIS-XAVIER

" Saint très aimable et plein de charité, j'adore respectueusement avec vous la Majesté divine, et parce que je me complais singulièrement dans la pensée des dons particuliers de la grâce qu'elle vous a départis pendant votre vie, et de ceux de la gloire après votre mort, je lui rends de très ferventes actions de grâces, et je vous supplie de tout mon cœur

“ de m’obtenir, par votre puissante intercession, la grâce si importante de vivre et de mourir saintement : je vous supplie de m’obtenir aussi “ (*désigner la grâce particulière qu’on veut obtenir*) ; et si ce que je demande n’est point selon la gloire de Dieu et le plus grand bien de mon âme, “ obtenez-moi ce qu’il y a de plus conforme à l’un et à l’autre.”

On conseille d’ajouter :

- 1o L’oraison de la fête de saint François-Xavier ;
- 2o Trois *Pater* et trois *Ave* en mémoire de la grande dévotion qu’il avait pour la T. S. Trinité ;
- 3o Dix *Gloria Patri* en reconnaissance des bienfaits dont Dieu le combla durant ses dix années d’apostolat.

ORAISON.

Seigneur, qui, par la prédication et les miracles du bienheureux François, avez voulu réunir à votre Eglise les nations des Indes, faites-nous la grâce d’imiter les vertus de celui dont nous révérons les mérites et la gloire. Par N.-S. Jésus-Christ.

(Communiqué par un abonné.)

UNE DEVOTE



MELLE X... a cinquante ans et ne s’en cache pas. Elle porte en tout temps des vêtements noirs très simples. Dernièrement, elle entra dans un magasin où se trouvaient deux beaux messieurs ; elle choisit une étoffe commune, l’examina minutieusement, en débattit longtemps le prix et finit par l’acheter en recommandant de faire bonne mesure.

A peine fut-elle sortie ;

— Une dévote, mon cher, dit un de ces messieurs.

— Non, une béate...

— C’est la même chose.

— Une chose peu aimable.

— Quelle tournure !

— Quelle mise !

— Et cet air dur !

— Et cette voix aigre !

— Comme elle défendait sa bourse !

— Allons, allons, Messieurs, un peu d'indulgence, dit Mme B..., la maîtresse du magasin ; je suis sûre que vous ne connaissez pas Mlle X... ; c'est une de mes plus anciennes pratiques, et je la connais beaucoup. Voulez-vous que je vous raconte son histoire ?

— Très volontiers, madame.

— A vingt ans, avec une fortune médiocre, Mlle X... s'est trouvée orpheline, et l'aînée de deux frères et d'une sœur beaucoup plus jeunes qu'elle. Elle résolut, aidée d'une vieille domestique, de servir de père et de mère à sa famille. Elle y a réussi : ses deux frères sont devenus des hommes honorables et de bons chrétiens ; sa sœur trouva un parti avantageux que l'insuffisance de sa dot allait lui faire manquer : Mlle X... lui donna la moitié de sa petite fortune, et la maria.

— Mais c'est très beau cela dirent les deux jeunes gens.

— Mlle X... continua Mme B..., n'a pas eu toujours cinquante ans et des robes noires : ses frères entreprirent de lui faire épouser un honnête homme de leurs amis, qui sollicitait sa main depuis longtemps. Elle avait à peu près consenti, lorsque sa sœur vint à mourir, laissant deux petites filles. Elle se hâta de reprendre sa parole, et maintenant elle élève ses deux nièces comme elle éleva leur mère. Son dévouement n'est pas restreint au cercle de la famille : elle a un cœur vraiment catholique. Elle est de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance, du denier de Saint-Pierre, de l'OEuvre des Tabernacles, de toutes les bonnes œuvres de l'Eglise.

Elle va voir les pauvres et les malades à domicile, et leur distribue, tous les ans, trois ou quatre mille francs que des personnes riches lui confient. Cette étoffe que vous lui avez vu acheter, et qu'elle a eu le tort de marchander (je ne surrais jamais), cette étoffe est destinée à habiller douze petits indigents qui vont faire leur première communion. Que de vieillards abandonnés, dont elle a reçu le dernier soupir ; que de jeunes filles pauvres elle a maintenues ou remises dans le bon chemin !

La simplicité de sa foi égale sa charité. Dernièrement, elle fut malade, et on lui conseilla les eaux. Il aurait fallu quitter ses nièces, ses pauvres, la chapelle qu'elle décore : elle ne bou-

gea pas. A un mois de là, le médecin, l'ayant rencontrée, la gronda. « C'est vrai, docteur, dit-elle, je me suis permis un peu de changer votre ordonnance. Vous voulez m'envoyer aux eaux, je me suis mise du Rosaire, et voyez, je vais mieux déjà. »

— Mais, Madame, dirent les deux jeunes gens, c'est une sainte cette demoiselle !
Jean Grange.

M. JOSEPH MORIN

Curé de Saint-Jacques et vicaire forain

NÉCROLOGIE



UOIQUE prévue depuis quelque temps, la mort de M. l'abbé Joseph Morin, curé de Saint-Jacques-le-Mineur, aura un retentissement douloureux dans le clergé de Montréal, au milieu duquel il avait conquis le respect général et l'affection la plus méritée.

Inutile de dire les regrets de sa paroisse, qui l'entourait d'une singulière vénération, et le vide irréparable qu'il laisse dans le cœur de tous les siens, dont il était le modèle et la joie, en même temps que le conseiller fidèle et toujours écouté.

Né le 4 décembre 1823, à Saint-Roch de l'Achigan, d'une famille profondément chrétienne, le jeune Morin obéit, avec joie, à la grâce qui l'appelait à l'honneur du sacerdoce et qui s'était fait entendre à lui, au collège de l'Assomption, auprès des vénérables prêtres qui présidèrent à son éducation classique.

Entré sans hésitation dans la voie de la préparation cléricale, il s'y montra constamment parmi les meilleures et les plus fervents élèves du sanctuaire. Séminariste, il passa quelque temps à l'évêché de Montréal, à côté de notre précédent archevêque, le regretté Mgr Fabre, qui conserva fidèlement pour lui les sentiments de la plus sincère amitié.

C'est le 1er novembre 1846, que M. Morin fut ordonné prêtre, à Saint-Roch de l'Achigan, par Mgr Gaulin, ancien évêque de Kingston.

D'un zèle qui ne se démentit jamais, d'une vertu éprouvée, d'une ferveur qui se révélait dans tous ses actes, nature ouverte et sincère, on comprend que ses différents vicariats à Verchères, à l'epentigny et au Côteau-du-Lac, ainsi que les quatre années qu'il passa à Saint-Hilaire en qualité de curé, aient laissé un long souvenir, surtout auprès des hommes et

des jeunes gens qui aimaient son entrain, sa manière franche et sa piété aimable et communicative.

Nommé curé de Saint-Jacques-le-Mineur en 1852, il dirigea cette paroisse pendant plus de quarante-cinq ans, avec une rare sagesse.

C'est là que nous l'avons vu à l'œuvre et visité quelque fois. C'est là que nous tous, jeunes ou vieux, ses confrères, nous avons apprécié son cœur d'ami, et son âme douée éminemment de toutes les vertus sacerdotales.

Il avait le véritable amour de Dieu et de sa paroisse, et ne laissait rien en souffrance ou en retard. Eglise, sacristie, écoles, il mit tout dans l'état le plus convenable, et s'adonna avec succès à toutes les œuvres recommandées aux prêtres. C'était une jouissance de le voir entouré de la confiance, du respect et de l'affection de ses ouailles.

On peut dire que tous les prêtres du diocèse, et en particulier ceux de son vicariat forain, se faisaient un plaisir de recevoir le vénérable prêtre et de l'aller visiter dans son modeste presbytère. Cette estime universelle s'est manifestée avec éclat au jour du jubilé sacerdotal de M. Morin, fêté en grande pompe il y a deux ans. Elle s'est manifestée encore au jour des funérailles qui ont été des plus touchantes et aussi solennelles que possible.

Mgr l'archevêque de Montréal, empêché d'assister aux obsèques, s'y est fait représenter par son vicaire général, M. le chanoine Racicot, qui a chanté le service et donné l'absoute. M. l'abbé Ménard, curé de Saint-Edouard, et M. l'abbé Colin, curé de Saint-Jean, servaient comme diacre et sous-diacre.

Avec une mémoire toujours chère à ceux qu'il l'ont connu, M. Joseph Morin laisse l'exemple d'une vie remplie d'œuvres de sainteté, de paix de piété et de charité.

R. I. P.

Société d'une messe

Archevêché de Montréal, le 26 février 1898.

M. l'abbé Narcisse Lévêque, curé de Matane, décédé le premier du courant, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

J.-E. EMILE ROY, ptre, assistant chancelier.

A OKA

Grande fête chez les RR. PP. Trappistes

FE lundi, 21 mars prochain, les religieux de l'Abbaye de Notre-Dame du Lac célébreront une double solennité : la fête de saint Benoit, l'illustre législateur des moines d'Occident, et le huitième centenaire de la fondation de l'Ordre de Cîteaux. C'est, en effet, en 1098 que saint Robert, obéissant à l'inspiration de l'Esprit-Saint qui l'appelait à une vie plus parfaite, quitta Molesmes dont il était abbé, avec vingt-et-un de ses frères, et vint s'établir à Cîteaux, lieu marécageux et tout couvert de broussailles.

Le 21 mars de la même année, il prenait solennellement possession de cette solitude et commençait à édifier le nouveau monastère. Ce fut le jour de la naissance de l'Ordre de Cîteaux. C'est à cette nouvelle branche sortie de la famille bénédictine que saint Bernard devait donner tant de gloire et de splendeur. On a pu dire, en toute vérité, que l'inspirateur de l'Ordre de Cîteaux fut le Saint-Esprit ; le législateur, saint Benoit ; le fondateur, saint Robert ; tandis que saint Bernard en fut l'admirable propagateur.

Les nombreux amis des RR. PP. Trappistes d'Oka apprendront avec plaisir que cette solennité revêtira dans leur monastère un éclat tout particulier. Mgr l'archevêque de Montréal a bien voulu promettre d'honorer de sa présence cette fête de famille. A son arrivée, Sa Grandeur sera reçue solennellement par le Rdissime Père Abbé et toute la communauté. Le lundi, à 7.30 heures : messe pontificale ; et dans l'après-dîner : vêpres, sermon par un Rév. Père Dominicain, et salut solennel donné par Mgr l'archevêque.

En plus d'une circonstance, Sa Sainteté Léon XIII a donné à l'Ordre Cisterien, et en particulier aux Cisteriens réformés de Notre-Dame de la Trappe, des preuves du plus sympathique intérêt ; et c'est à Rome que tous les abbés de l'Ordre, réunis en chapitre général, célébreront ce glorieux anniversaire, le 29 avril prochain, fête de saint Robert.


Le Rdissime Père Abbé, Dom Antoine, se rendra à Rome

pour prendre part à ce chapitre général et assister aux fêtes qui en seront la clôture.

N. B. Pour se rendre à la Trappe d'Oka, on peut prendre les chars le samedi à la gare du Windsor, à 1.30 heure de l'après-midi, pour Como ; ou à la gare Dalhousie, à la même heure, pour Saint-Eustache.

Le dimanche, on ne peut s'y rendre que par voitures particulières. Le lundi matin, le train pour Como quitte la gare du Windsor à 8.40 heures avant-midi.

LES CURES ET LES RELIGIEUX EN AMERIQUE

 le vicomte de Meaux, qui représenta à l'Université de Washington les facultés catholiques de Paris, fit à cette occasion un voyage d'exploration sociale et religieuse qu'il publia dans le *Correspondant*. On y trouve une vive peinture de la vie pastorale du curé américain.

Dès que la paroisse est établie, de multiples occupations s'imposent au curé. En dehors même des pratiques du culte, les œuvres les plus variées viennent sans cesse nourrir et solliciter son zèle. Pour garder crédit sur ses paroissiens, il faut qu'il les visite assidûment et que sa porte leur soit constamment ouverte. Le dimanche, dans l'intervalle des offices, il doit surveiller l'école dominicale (*sunday school*) ; il préside à l'enseignement du catéchisme conformément au texte substantiel, court et précis, maintenant adopté dans tous les diocèses. Chaque semaine il lui est enjoint de visiter, au moins une fois, les écoles paroissiales ; le soin de ces écoles lui est indiqué comme un de ses premiers devoirs, il en est responsable.

Dans ce pays, la paroisse n'est pas seulement une circonscription ecclésiastique : sous le contrôle du pasteur, elle est le centre vivant d'associations nombreuses et diverses entre les fidèles. Pour recevoir ces associations, toute paroisse bien pourvue possède une ou plusieurs salles, soit en dessous, soit à côté de l'église. Là se rassemblent les sociétés de prières, les confréries instituées pour la jeunesse et pour l'âge mur, pour les femmes et pour les hommes ; chacune est dotée, s'il se peut,

d'une bibliothèque qui met en circulation les bons livres. Là viennent aussi les œuvres de charité, les conférences de Saint-Vincent de Paul affiliées aux sociétés françaises et formées sur leur modèle, les sociétés de tempérance dont les membres ont pris le *pledge* entre les mains des prêtres, les sociétés de secours mutuels et d'assurance sur la vie placées sous le patronage de quelque saint ; escouade de la *Catholic Benevolent legion* qui, fondée en 1881, compte maintenant plus de 20,000 membres, étend son réseau sur 14 Etats, unissant par des liens fraternels les travailleurs de même religion. Là s'organisent des chœurs de musique pour chanter aux offices, là des chrétiens de fortune et de condition modeste trouvent des Cercles où il se récréent innocemment et en retour, ils fournissent, les jours de fête, un service gratuit à l'église, la disposent pour les grandes cérémonies, maintiennent le bon ordre dans l'assistance. Là, durant les soirées d'hiver, on écoute des conférences, ou, comme on dit là-bas, des lectures amusantes ou instructives.

Comme on le voit, le curé et ses paroissiens forment entre eux comme une véritable famille ; le prêtre suit ses fidèles dans toutes les manifestations de la vie sociale, publique et privée.

A côté de cette admirable clergé, il faudrait aussi dire un mot du développement extraordinaire qu'ont pris, ces dernières années, les différents Ordres religieux, soit d'hommes, soit de femmes. Les Ordres charitables surtout, de préférence aux contemplatifs, s'y sont multipliés d'une façon prodigieuse. Passionnistes, Rédemptoristes, Franciscains, Jésuites, Ordre des Clarisses, Carmélites, de Petites Sœurs des Pauvres, Sœurs du Bon Pasteur, Visitandines, tous ces membres de la grande famille monacale y possèdent aujourd'hui des instituts florissants. M. de Meaux nous écrit leur épanouissement en un magnifique langage :

« Au milieu, dit-il, de cette société entre toutes bruyante et remuante, il se rencontre des âmes qui se recueillent, écoutent la voix du Maître intérieur et, dans le plein exercice de leur liberté, choisissent ce que l'Évangile a nommé la meilleure part. Chez ce peuple content de vivre, il y a des âmes qui recherchent les privations. Dans ce pays de l'indépendance, il y a des âmes avides de servir les déshérités de la race humaine.

Dans ce pays enfin de la richesse conquise par le travail, il y a des hommes et des femmes qui travaillent avec la volonté de rester pauvres, et mettent dans la pauvreté le bien suprême. Un tel phénomène est fait pour surprendre les incroyants et, comme ils ne peuvent l'expliquer, ils refusent le plus souvent de le regarder. Les catholiques, au contraire, qu'ils appartiennent au vieux monde ou au nouveau, le considèrent avec une émotion attentive. Ils y voient pour l'Eglise des Etats-Unis le signe de la prédestination. »

Voilà donc l'Eglise américaine arrivée à la plénitude de la vie : elle est sortie de l'enfance, elle devient féconde, elle enfante à la fois des vocations sacerdotales et des vocations religieuses. Elle suffit de la sorte à ses propres besoins ; à ce signe, il faut reconnaître qu'elle est désormais naturalisée sur une terre d'où elle resta longtemps bannie et qu'elle aborda, il y a cent ans, en étranger.

DES ROBES

GRANDE PAROLE D'UN ENFANT

ECOUTEZ CETTE PETITE HISTOIRE, ELLE EST DE LOUIS VEUILLOT.

FMILE faisait le portrait d'une mondaine, riche, impertinente, hardie en opinions ; au demeurant, belle personne, encore jeune. Ses moires, ses dentelles, ses cheveux cendrés et ondes, sa carnation vigoureuse avaient fasciné l'œil du peintre. Enchanté du décor, il ne demandait aucun prix. Le mari était dans l'argent et payait bien les toilettes ; mais, en fait d'art, la photographie lui suffisait. Le peintre disait : « C'est joli à peindre. » La dame disait : « c'est pour rien. » L'un et l'autre et le financier étaient contents.

Tous les jours donc, dans cet atelier que vous connaissez, qui est plein de madones, de martyrs, de tableaux de l'Evangile, elle arrivait à grand train, en grands velours, bras nus, épaules

nues, comme s'il se fût agi de livrer bataille. Mais quoi ! c'était bien une bataille à gagner : c'était le temps, c'était la vieillesse auxquels il s'agissait d'arracher une part de leur butin.

Emile, silencieux, peignait, un peu étonné de l'économie que la couturière de cette dame avait faite sur le velours. Dès la seconde séance, il s'aperçut que le modèle s'ennuyait. Il essaya différents sujets de conversations : la Propagation de la Foi, les prédications du carême, l'économie domestique ; lui n'entendait guère à autre chose. Il n'avait pas vu le dernier opéra ni le dernier vaudeville ; il n'avait pas lu le dernier roman ; il ne connaissait pas le héros de la dernière aventure. Pour animer un peu ce beau visage qui semblait s'aplatir et se déteindre, il imagina de faire venir ses enfants. La dame trouva les enfants gentils et leur fit quelques caresses. Elle prit dans ses bras un petit garçon de trois ans, qui la regardait ébahi. Surpris de ce costume, si différent de celui de sa mère et de ses tantes, il ne se laissait pas tenir sans résistance. « Eh bien, mon petit garçon, lui dit-elle, te fais-je peur ? Ne veux-tu pas m'embrasser ? » L'enfant regardait son père avec une physionomie de plus en plus alarmée. « Embrasse la dame, » lui dit Emile.

L'enfant n'obéit point ; mais, se rejetant en arrière, et montrant du doigt ce buste à demi-découvert....., il dit :

« Caca ! »


AUX PRIERES

Fr. Anastase, des Frères de la Charité, Saint-Trond, Belgique.
Sa Grandeur Mgr Cleary, archevêque de Kingston.

Lady Cartier, épouse de Sir Georges-Etienne Cartier, Cannes, France.

Fr. Michel Laurent, des clers de Saint-Viateur Vourles, France.

PENSEES D'ALBUM

 U'EST-CE que la médisance ? Un verdict de culpabilité prononcé en l'absence de l'accusé, à huis clos, sans défense ni appel, par un juge intéressé et passionné.

(P. Faber.)

* * *

Tâchons de ne voir les défauts des autres qu'à travers leurs qualités, et de ne voir nos qualités à nous qu'à travers nos défauts.

(Gounod)

* * *

Un courtisan de Frédéric, le roi de Prusse, qu'on appelle le Grand, disait à un prélat romain, de passage à Berlin : « Que ferez-vous, Monseigneur, si vous venez à mourir en ce pays hérétique ? — Je ferai, répondit le prélat, creuser ma tombe un peu plus profonde, et je m'y trouverai en pays catholique. »

* * *

Les maladies morales se guérissent comme les autres : on revient, sous les salutaires influences, des mauvais penchants aux bons, des goûts qui dépravent aux goûts qui élèvent, des faux cultes au vrai, de l'abaissement à l'honneur.

OSCAR DE VALLÉE.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 6. — Office du 2^e dim. du carême, *semi-double* (privilegié contre les offices de 2^e classe), 2^e oraison *A cunctis*, 3^e *Omnipotens*, préface du carême. — les vêpres de S. Thomas d'Aquin (du 7), ant. *Domine* hymne *Iste confessor*, v. *Amavit*, au *Magnificat*, ant. *O Doctor.. Thoma..* ; mémoires du 2^e dim. (*Visionem*) et des SS. Perpétue et Félicité (du 7), ant. *Istorum*, v. *Gloria*.

Dans les églises paroissiales dédiées à S. Cunégonde, à S. Thomas d'Aquin et à S. Grégoire, messe et 2^{es} vêpres du saint titulaire, double de 1^e classe.

J. S.